

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 12 0 0; Abonnement à l'Abonn. Mensuel, Littéraire et Musical, 24 0 0; Aux deux publications réunies, 36 0 0; PRIX DES ANNONCES, Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 cts; Dix lignes et au-dessous, première insertion, 30 cts; Au-dessus par lignes, 40 cts; Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Afranchir les lettres.)

Éducation.

Industrie.

Progrès.

Contemporains Illustres.

M. DE CORMENIN.

(Suite.)

Maintenant, pour peu que la conversation se prolonge ainsi sur le ton le plus pacifique du monde, si vous êtes venu le soir, et qu'il commence à se faire tard, vous verrez paraître dans ce sanctuaire un grand jeune homme de seize à dix-sept ans qui s'approchera de Timon et déposera sur son front un baiser mêlé de tendresse et de respect; c'est le fils du pamphlétaire, qui s'en vient avant de se coucher recevoir la bénédiction paternelle; et vous, étonné, stupéfait de ces habitudes patriliales et de toute cette paix intérieure qui contrastent si étrangement avec une vie politique pleine d'orages, d'agitation, de passions bonnes et mauvaises, vous laissez peut-être échapper cette question naïve: "Mais, Timon, vous qui avez l'air d'un si brave homme, pourquoi donc êtes-vous si méchant?" "Que voulez-vous? répandra non moins naïvement Timon, le caractère et le talent sont deux; quand je me mets à mon pupitre pour écrire un pamphlet, le trait mordant, acéré, impitoyable, m'arrive je ne sais d'où, entre par une oreille, circule dans mon cerveau, descend sur ma plume, et de là passe, bon gré malgré, sur mon papier."

Cette explication en vaut bien une autre. Rentrez chez vous, mettez-vous à relire avec attention tous ces petits livres si gros d'esprit de toute sorte d'aloï, observez avec quel art sous la négligence apparente de l'ensemble se cache le travail minutieux des détails, comme l'auteur observe bien le précepte de Boileau qu'il faut faire délicatement des choses faciles, avec quel soin chaque effet de style est prévu, chaque virgule placée, chaque point d'exclamation consciencieusement élaboré; comme toute cette artillerie polémique est stratégiquement disposée, les pièces légères en tête, les pièces de calibre au milieu, et en queue la grosse artillerie qui tire à balles rouges; comme dans cette accumulation d'épithètes à la Sévigné, posées souvent jusqu'à l'abus, les traits se succèdent avec rapidité, tous plus forts, plus poignants, plus meurtriers les uns que les autres; et puis, si vous voyez passer devant vous quelque personnalité transparente qui vous révèle tout elle est outrageuse et brutale, si vous vous heurtez contre telle personnalité qui respire les plus mauvais sentiments, n'allez pas croire que Timon nourrit du fiel contre les personnes, Timon n'en veut qu'aux choses. Il le dit et je le crois. Si sa polémique ressemble quelquefois à de la diatribe, c'est par effet d'art; s'il va jusqu'à l'insulte, c'est pour obéir à cette loi littéraire qui veut que toute énumération marche crescendo; si, dans les dernières lignes de ce pamphlet intitulé: "Très humbles remontrances", Timon arrive à l'extrême limite qui sépare le pamphlet du libelle, c'est qu'il faut bien que la personnalité résume le discours sous une forme saisissante.

En vérité, Dieu et Timon me pardonnent! mais je crois sincèrement que Timon fait de l'art pour l'art; il s'est dit qu'un pamphlet pour être bon ne saurait être assez méchant; c'est dans son genre une sorte de Benvenuto Cellini, un habile ciseleur d'armes de guerre, se passionnant pour la dague florentine qui va sortir de ses mains, l'incrustant avec amour de pierres à la poignée, choisissant une lame de pur acier, ornée de gracieux arabesques, hérissée de terribles dentelures, trempée par la pointe dans une liqueur qui en rendra les coups mortels, et tout cela parce qu'ils s'agit d'une dague et non d'un plat à barbe. Le moine anglais qui a inventé la poudre était peut-être un très digne homme, craignant Dieu, aimant ses semblables, et incapable de faire du mal à un poulet. Timon n'a pas inventé le pamphlet; le pamphlet est antérieur à Jésus-Christ, mais il lui a donné une forme nouvelle, d'autant plus précieuse à mon avis, qu'elle est acérée et dissolvante au-delà du possible, sans cesser d'être fine, littéraire, par conséquent attrayante, et qu'elle a pour résultat final d'engendrer au sein des masses non seulement la haine, mais le mépris qui est pire que la haine.

Remarquez bien, je vous prie, que dans tout ceci il n'a été nullement question du fond de la polémique de Timon, mais bien de sa forme, que pour ma part je réprovoque complètement; nul plus que moi ne reconnait et ne respecte la science profonde et l'intelligence supérieure de M. de Cormenin; j'ai pu le peindre emporté par un sentiment exagéré de l'art, sacrifiant trop souvent l'équité morale au beau littéraire, mais je me mentirais à moi-même si j'attribuais à des causes semblables ou d'un ordre inférieur la pensée qui l'anime, et les prin-

cipes politiques qu'il défend aujourd'hui. Ici la question change de face; après vous avoir montré l'artiste passionné, il me resterait à vous parler du dialecticien puissant, mais rigide, absolu, géométrique à la manière de Pascal, et par cela même fautive à mon sens; car il ne s'agit ici ni de quantités abstraites ni de controverses théologiques sur la prédestination et la grâce, mais bien de questions d'hommes, de choses, de temps, de lieux, toutes matières dans lesquelles il se faut bien garder de procéder par voie de déduction mathématique, sous peine de tomber dans l'absurde et de voir le summum jus devenir summa injuria. Mais au moment d'aborder cette nouvelle sphère d'idée, je m'aperçois qu'à mesure que la plume marche le papier se remplit; ce n'est peut-être pas une dissertation que vous voulez, mais une biographie, et je rentre dans mon sujet, quitte à en sortir de nouveau tout-à-l'heure, si cela se peut.

Louis-Marie de Cormenin est né à Paris, Rue Saint-Lazare, le 6 janvier 1788, d'une ancienne famille de robe, originaire des environs de Montargis, où se trouve encore un manoir qui porte le nom de Cormenin. Son grand-père avait été membre de l'Assemblée de la noblesse du bailliage de cette ville, et, chose assez piquante, cet intrépide pourfendeur de liste civile eut un grand-oncle qui était intendant de la liste civile. Sa première éducation se fit aux écoles centrales; c'était un écolier mutin et paresseux, que ses maîtres déléguèrent plusieurs fois de renvoyer, ne sachant qu'en faire. En prenant de l'âge il devint travailleur, et remporta au concours général des lycées impériaux un prix de logique si je ne me trompe, et un accessit de discours français; après le collège il fit son droit; en janvier 1810, il entra au conseil d'Etat en qualité d'auditeur et fut attaché au comité du contentieux. A cette époque, M. de Cormenin était napoléonien en diable, comme la jeunesse d'alors, comme la jeunesse d'aujourd'hui, et comme le sera probablement la jeunesse de tous les temps; il était de plus un peu poète mythologique et métaphorique dans le goût du jour; il se rendit coupable d'un certain nombre de bouquets à Chloris, et de quelques odes impériales dont vous pouvez vous faire une idée par l'échantillon placé en tête de cette notice; je le soupçonne même très fort de garder encore aujourd'hui en son cœur un vieux levain de classicisme raffiné, à en juger du moins par le sans-façon avec lequel dans ses Orateurs parlementaires il traite la nouvelle école dans la personne de M. de Lamartine. Emporté par son fanatisme de logicien, Timon enfouit le dada aristotélicien, et déclare qu'une délie, pour être bonne, doit avoir la précision d'un syllogisme. Pour Dieu, Timon, traitez comme vous l'entendez la politique humanitaire, mais vous qui ne respectez pas les rois, respectez donc un peu les poètes; quelle singulière pensée avez-vous eue de nous représenter la muse de Lamartine, cette muse d'ordinaire si pure, si belle, si doucement plaintive, sous la forme d'un spectre hurleur secouant ses ossements entre les frottes de tambour! La Harpe n'eut pas mieux dit; vous qui êtes si avancé en politique, seriez-vous à ce point rétrograde en poésie?

A la chute de l'empire, M. de Cormenin fut conservé sur le tableau du conseil-d'Etat comme surnuméraire; aux Cent-Jours, il donna sa démission, se fit soldat, alla s'enfermer dans Lille, revint après Waterloo, se rallia et rentra au conseil-d'Etat en qualité de maître des requêtes.

A dater de ce moment, commence à se manifester chez M. de Cormenin cette aptitude toute spéciale aux affaires administratives qui lui a valu en ce genre un renom de supériorité incontestée et incontestable. Chargé au sein du comité du contentieux des rapports les plus ardu sur les matières les plus compliquées, rompu à toutes les difficultés d'une législation diffuse, variable, incofinée, M. de Cormenin préparait dès lors, dans le silence et le travail, les matériaux de son grand ouvrage sur le Droit administratif dont la première édition parut, je crois, en 1823. Cet ouvrage restera comme le premier et jusqu'ici le meilleur, le plus complet des traités sur la matière; si l'auteur eût eu quatre éditions successives, dont chacune a été revue et augmentée par l'auteur; et la cinquième vient de paraître enrichie d'une préface générale qui est un véritable chef-d'œuvre de style, de clarté, de logique et d'érudition; quand j'aurais assez d'espace pour analyser ce beau livre, je ne le voudrais pas; en vérité, je craindrais de dépopuliser M. de Cormenin; le peuple n'est pas subtil, lui; il ne sait pas bien faire cette distinction dont parle l'auteur, et qui ne me paraît pas déjà très claire, entre l'homme administratif et l'homme politique. Que diraient donc les souscripteurs à la médaille s'ils voyaient ce pamphlétaire anti-gouvernemental qu'ils aiment tant, proclamer hautement la nécessité d'un pouvoir un et fort, déclarer que puisqu'il le faut toujours placer quelque part, il l'aime mieux en haut qu'en bas, prêcher l'obéissance des gouvernés aux gouvernants, développer une théorie de centralisation tellement rigide, qu'elle en est peut-être excessive, et se permettre, lui qui a tant déploré les misères du pauvre opprimé par les collecteurs de taxes, se permettre cette phrase un peu leste en soutenant la nécessité de l'action coercitive du pouvoir en

matière d'impôt: "On ne paie chez nous que parce que la loi dit, payez. Il n'y a rien de plus rare en France que des contribuables de "bonne volonté." Mais je m'arrête; si j'allais plus loin et que ces braves souscripteurs vinssent à lire, ils seraient capables de retirer leur souscription.

Malgré le succès bien mérité de cet ouvrage, malgré les nombreux services rendus par l'auteur dans l'exercice de ses fonctions, malgré plusieurs savants mémoires sur l'organisation du conseil-d'Etat et la mise en jugement des fonctionnaires publics, élaborés à la prière de M. de Serres, alors ministre de la justice; M. de Cormenin vit presque tous ses collègues passer successivement conseillers, et il resta maître des requêtes. M. de Cormenin n'était pas sollicité de sa nature, il s'en tenait aux distinctions honorifiques. S. M. Louis XVIII signait à son contrat de mariage et le faisait baron; M. de Serres le gratifiait d'une croix d'officier de la Légion d'Honneur (il était chevalier sous l'empire), et puis enfin Charles X consentait, sur sa demande, à constituer, par lettres-patentes du 28 janvier 1826, un majorat en sa faveur en y joignant le titre de vicomte.

Un biographe radical a essayé de justifier M. de Cormenin de ce dernier fait, en disant qu'il avait cédé aux suggestions d'une famille aristocratique à laquelle il s'alliait; or, cette famille aristocratique est tout simplement celle d'un riche notaire de Paris, M. Gillet. S'il y avait nécessité de justification, celle-là serait donc mauvaise; quant à moi, je ne vois rien à justifier dans ce fait. M. de Cormenin était alors, au vu et au su de tout le monde, légitimiste, point ultra, mais manifestement légitimiste. Il suffit de lire le *Moniteur* de 1829, pour n'en pas douter un instant. Acceptant et servant un gouvernement aristocratique, M. de Cormenin a accepté un majorat et des titres; devenu radical, il s'est empressé de renoncer publiquement à ses titres et de révoquer son majorat. Tout cela, à mon sens, est fort logique; ce qui l'est moins, c'est que M. de Cormenin ait jugé à propos de sacrifier aussi en holocauste, sur l'autel de la liberté, une croix d'officier de la Légion d'Honneur très légitimement gagnée; j'avoue que ce dernier sacrifice me paraît une superfétation.

Tout se réduit donc à ceci: M. de Cormenin a été légitimiste, il est maintenant radical; ou, en d'autres termes, est-il permis de changer d'opinion? Eternelle question qui se présente sans cesse sur nos pas depuis que nous traitons d'illustrations contemporaines. Eh mon Dieu, si une transformation de point de vue en politique était toujours une apostasie, il faudrait se bien garder d'ouvrir jamais le *Moniteur*, car ce serait le plus immoral, le plus désolant et le plus incompréhensible des livres; l'influence des faits extérieurs, combinée avec le travail intérieur de la pensée, suffit à expliquer tout changement auquel ne se mêle pas un alliage impur d'intérêt matériel; et sur ce dernier point, il me semble qu'on ne saurait être assez réservé dans l'incantation; l'intérêt ne se présume pas, il se prouve, c'est la conviction qui se présume. Je ne reprocherai donc point à M. de Cormenin de n'avoir pas été radical à une époque où le mot n'existait pas plus que la chose; mais je lui reprocherai sa rigidité intolérante au vis-à-vis de ceux dont la pensée s'est modifiée dans un autre sens que le sien; je lui reprocherai à lui qui a été tout-à-tour impérialiste, légitimiste et démocrate, de passer dédaigneusement au fil de sa plume tout un homme qui, après avoir accepté l'empire et la restauration, a accepté et servi le gouvernement de juillet. M. de Cormenin ne se souvient plus qu'un an avant la révolution de 1830, dans cette même séance où il attaquait à la tribune l'hérédité de la pairie (ce qui était, j'en conviens volontier, un acte de courage très louable chez un fonctionnaire amovible), dans cette même séance, il défendait avec chaleur l'hérédité monarchique (l'hérédité bourbonnienne apparemment, car il n'y en avait pas d'autre) qu'il proclamait sacrée, incorruptible et vitale. M. de Cormenin a oublié tout cela, car s'il s'en souvenait, il serait moins sévère pour certains hommes qui, après avoir comme lui, dans la même séance que lui, attaqué l'hérédité de la pairie, et défendu, comme lui, l'hérédité monarchique, ont voulu, un an plus tard, conserver, en la faisant reposer sur une base nouvelle, cette hérédité vitale et sacrée.

Il n'est pas bon non plus de tout ramener aux proportions mesquines d'une question d'argent, et de dire sans cesse à un adversaire: Le secret de vos convictions est au trésor; combien vous rapportent vos principes? C'est l'autoriser à vous répondre: Votre radicalisme n'est pas une méchante affaire; combien vous rapportent vos pamphlets? — Et l'ambition? dira-t-on. — De quelle ambition veut-on parler? il y en a de plusieurs sortes: il y a l'ambition de la simarre, de l'habit brodé ou du portefeuille, mais il y a aussi celle de la popularité, des médailles et des cent mille lecteurs. Ambition pour ambition, l'une vaut l'autre, leur origine est la même: déprécier la première outre mesure, c'est exposer la seconde à des interprétations malveillantes; l'injure appelle l'injure; *abyssus abyssum vocat*. Le ton acerbe et trop souvent personnel de la polémique de M. de Cormenin explique à mes yeux,

sans les justifier, certaines diatribes calomnieuses contre sa vie privée, que je sais honorable et pure, et son caractère que je crois complètement inaccessible aux séductions de l'intérêt.

(A continuer.)

FEUILLETON.

LE DERNIER DES GROGNARDS,

La Comtesse d'Harleville

LE MARGUILLIER.

—

LE CHATEAU DE MENNECY ET SES NOTES.

Mennecy est un joli village, ou plutôt un petit bourg situé sur une colline à peu de distance de la rivière de Juine, qui serpente capricieusement à Étampes. Mennecy n'est qu'une lieue d'Essonne, sur la route de Paris à Fontainebleau, et à huit lieues de Paris.

Si nous nous en rapportons au père Le Bruf (Savant archéologue), ce lieu est désigné dans quelques titres anciens sous le nom de *Manassiacum*, ce qui ferait conjecturer que l'ancien château, dont il ne reste pas vestiges, aurait appartenu à un nommé Manassé, dont on aurait fait Manassy, et plus tard Mennecy, qui est l'orthographe du mot actuel.

Le château qu'on y voit encore aujourd'hui appartenait jadis à la famille de Villeroy, dont les Mennecy sont issus. Un comte de Mennecy joua un rôle important sous Charles IX, Henri III et Henri IV. Plus servilement attaché à la personne des princes qu'à la raison et à la justice, ce comte fut disgracié sous Louis XIII. Louis XIV érigea le comté de Mennecy en marquisat, et un marquis de Mennecy fit de ce château, sous le rapport des appartements et des jardins, un séjour qui devint une des plus somptueuses demeures des environs de Paris, quoique son architecture extérieure n'offrit à l'œil rien de remarquable. Louis XV, lorsqu'il allait à Fontainebleau, y faisait reposer ses chevaux, privilège dont la famille de Mennecy se montra toujours très-fière.

Au temps dont nous voulons parler (1815), la situation de Mennecy était très-agréable (cette situation a bien changé, à cause des nombreux établissements industriels qu'on y a fondés depuis). Le vallou qui formait le cours de la Juine, très-large en cet endroit, offrait de riants paysages; le village se composait de quelques rues assez bien alignées, un Mennecy y ayant fait construire, dans les derniers temps, de jolies habitations. L'entrée, du côté de Paris, est décorée d'une porte qui est due au dernier titulaire de cette antique maison. L'église est entourée d'une plate-forme plantée d'arbres et surmontée d'une haute tour à double étage, qui remonte, dit-on, à 1364. Les cotons qui avoisinent le village sont couverts de riches vignobles.

Or, le 2 décembre 1815, juste six ans, jour pour jour, après la bataille d'Austerlitz, la marquise de Mennecy, sa fille Cécile, et les hôtes habituels du château, se trouvaient réunis dans le salon, à deux heures de l'après-midi.

C'était d'abord le vicomte de la Pannetière, vieux chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Champagne, qui avait fait les guerres d'Amérique avec Lafayette, et qui, malgré son royalisme, éprouvait de temps à autre quelques velléités d'indépendance qui s'épanchaient en boutades libérales, ce qui avait conduit la marquise à l'appeler son *cher Jacobin*.

Le notaire Gonet, praticien éclairé, officier ministériel probe, qui visait à être maire de Mennecy par la protection du château, moins par un sentiment de vanité puérile que pour être utile à son clocher, qui tombait en ruine, et qu'il appréciait beaucoup en sa qualité de correspondant de la société des antiquaires de Paris, dont il était membre honoraire.

L'abbé Caffieux, curé de la paroisse de Mennecy, bon et loyal prêtre, irréprochable sous le rapport des mœurs, mais gourmand comme un médecin, et faisant bon marché de son bréviaire quand il s'agissait d'aller dîner dans les châteaux voisins et même en dehors de sa juridiction spirituelle, chassant aussi sur les terres de ses confrères. Au surplus, l'abbé Caffieux était un gros père de cinq pieds six pouces de haut, dont la figure éblouissante et illustrée d'un double menton présentait le type de la placidité claustrale. Un peintre n'aurait pu choisir de meilleur modèle pour faire un saint Jérôme; mais à coup sûr Hoggar, ce Vateau anglais qui a laissé de si spirituelles toiles, n'aurait pas hésité à dépeindre ce robuste corps de sa soutane pour l'affubler d'un uniforme de tambour-major au régiment de Churchill, car l'abbé Caffieux eût été plus beau à la tête d'un régiment, qu'à la queue d'une pro-

cession. La nature lui avait prodigué ses dons les plus rares: fort comme un cheval, buvant comme une basse-taille de province, et marchant comme un basque, malgré ses soixante ans, l'abbé Caffieux faisait encore des promenades de plusieurs lieues; tel était le pasteur de Mennecy. Hétons-nous d'ajouter que, malgré ces avantages physiques, il possédait aussi de véritables qualités morales, et surtout les vertus de son état. Aimable, quoique un peu fade au milieu d'un salon, il avait la science d'un bénédictin et la charité d'un minime. S'il aimait à rire avec les joyeux, il savait aussi, selon les préceptes de l'évangile, pleurer avec ceux qui pleuraient. Respecté des villageois, il était bien accueilli par la bourgeoisie et très-bien vu par la noblesse, malgré les nombreux *Tu Deum* qu'il avait entonnés sous l'empire à chacune des victoires de Napoléon. Tolérant pour les autres, le brave homme s'était aussi pour lui-même, car, outre le serment à la constitution du clergé, qu'il avait prêté au commencement de la révolution, il ne s'était pas fait faute, dans ses prêches, de recommander l'obéissance à la république, au gouvernement impérial, puis enfin à Louis XVIII, s'accommodant toujours de cette doctrine de l'évangile: "Rendez à César ce qui appartient à César," et pratiquant par-dessus tout le conseil du bon La Fontaine:

"Le sage dit, selon les temps: Vivo le roi! Vivo le ligu!"

La demoiselle de compagnie de la marquise, mademoiselle de Saint-Ange, vieille fille noble et ruinée sous prétexte de révolution et à laquelle madame de Mennecy avait tendu une main secourable, masquant les bienfaits dont elle l'accablait par le titre de *demoiselle de compagnie*, ne quittait pas plus cette femme que son ombre, et se trouvait présente à la discussion des affaires les plus secrètes du château. Fille d'esprit, sans préjugés et sans haine, elle parlait de tout et sur tout avec laconisme et prudence. Aussi son opinion était-elle d'un grand poids auprès de la marquise, dont elle était la contemporaine et l'amie du convent. Inaccessibles aux superstitions vulgaires et aux caquetages, mademoiselle de Saint-Ange disait toujours la vérité, se souciant peu de heurter ceux qui soutenaient une thèse contraire à son opinion. Vis-à-vis la seule madame de Mennecy, mademoiselle de Saint-Ange adoucisait parfois son langage un peu caustique, sans pourtant répudier ses tendances et ses doctrines.

La femme de chambre, mademoiselle Agathe, la cuisinière appelée Reine, le cocher Lacrampe et un jeune jardinier du nom de Séraphin, complétaient le personnel du château.

Tandis qu'au salon on devisait sur le plus ou moins d'espérance à concevoir du nouveau ministère que Louis XVIII venait de former, une chaise de poste s'arrêtait devant la grille principale du château. De cette chaise de poste descendait un officier supérieur de la garde impériale, en petite tenue d'hiver, et un sergent du même corps qui venait d'être licencié sur les bords de la Loire, de même que toute l'armée française.

La châtelaine et sa fille, jeune personne de vingt ans, à la chevelure cendrée, au sourire mélancolique, aux yeux bleus et languissants, descendirent les degrés du perron, qui formait saillie au milieu du corps de logis principal, pour aller à la rencontre des arrivants, tandis que les villageois, de corvée au château, se hâtaient de faire rouler sur leurs gonds les battants de la grille du manoir, pour introduire la lourde voiture; car, dans son impatience, le colonel d'Harleville avait pénétré dans la cour avec son compagnon par la petite porte placée à côté de la grande entrée et consacré aux piétons; mais la valetaille se tenait depuis le matin aux aguets, et le retentissement de la cloche lancée par la cuisinière qui remplissait en même temps les fonctions de concierge, avait suffi pour avertir la noble châtelaine de l'arrivée de son nouveau et mettre tout le monde sur pied, depuis le cocher jusqu'au jardinier.

— Enfin! vous voilà, mon cher brigand! (1) s'écria la marquise en embrassant le colonel avec une effusion toute maternelle. Dieu soit loué! j'espère que désormais vous ne nous quitterez plus pour aller guerroyer, et que devenu plus prudent, vous ne vous laisserez plus entraîner par le fanatisme bonapartiste dans des équipées semblables à la dernière?

Le colonel s'inclina sans répondre; mais le sergent, qui le suivait, murmura entre ses dents: — Jusquequ'à moment actuel, je ne me serais pas douté qu'en combattant pour la gloire de la chose, on commit une équipée.

La marquise ne fit pas semblant d'entendre, ou n'entendit pas en effet les paroles du soldat, à la présence duquel elle n'avait pas eu l'air de faire attention.

Après avoir embrassé la jeune fille, le colonel d'Harleville dit à la marquise:

— En vérité, ma chère tante, je crains que Cécile... que ma cousine, veux-je dire, ne fasse-t-elle d'ajouter avec un léger salut, ne me fasse tomber bientôt dans un autre genre de fa-

(1) On sait que le titre de brigand avait été donné aux militaires de l'armée de la Loire, et que dans la société aristocratique on se servait pour les désigner de cette épithète, qui, au surplus, n'avait rien d'autrement déshonorant pour ceux à qui elle était adressée.